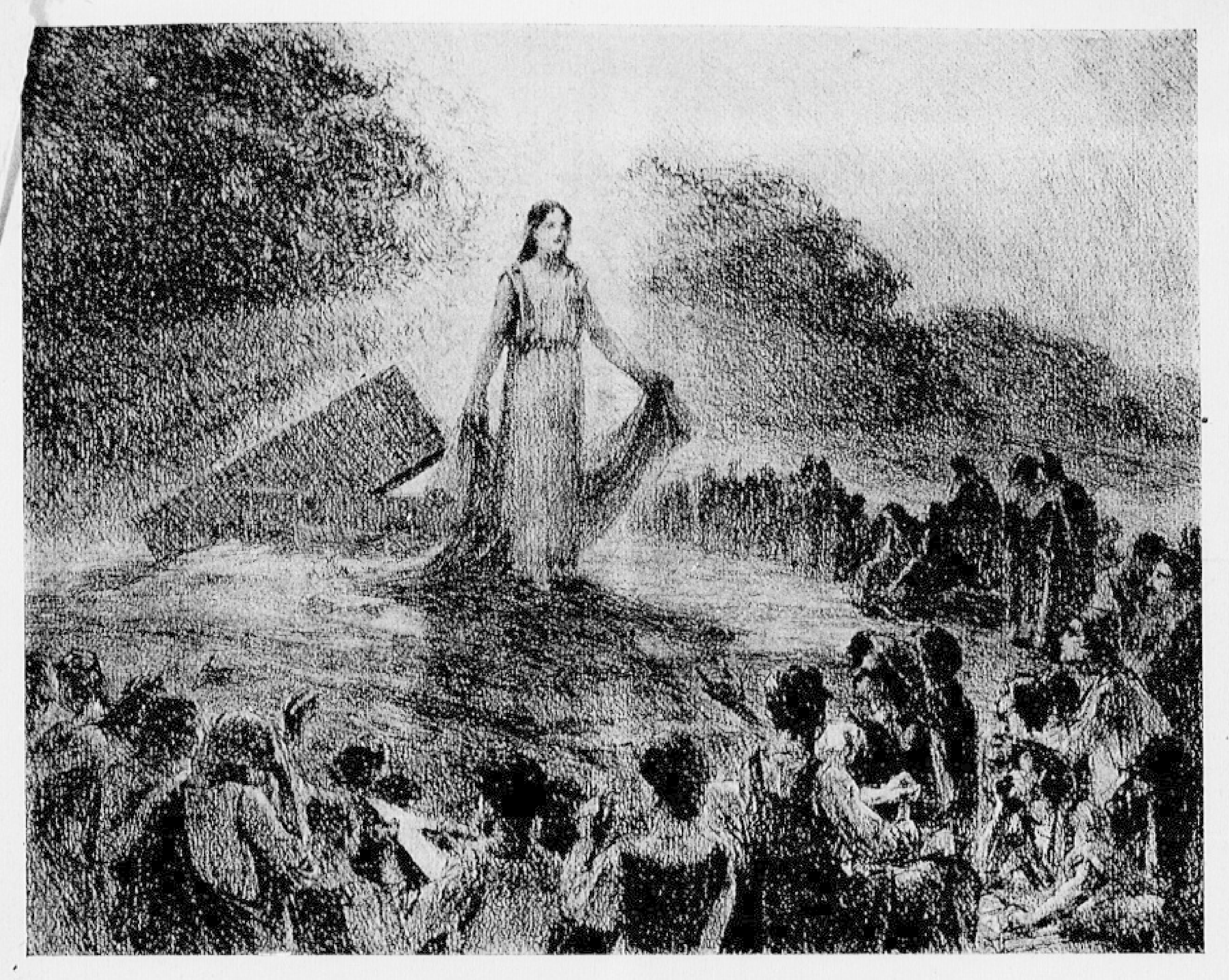
La Lumière maçonnique : revue mensuelle de la maçonnerie universelle


BnF


gallica
BIBLIOTHÈQUE
NUMÉRIQUE



LA LUMIÈRE MAÇONNIQUE

Perçant les taillis obscurs de la Forêt des Préjugés et des Superstitions, les rayons de la lumière maçonnique rendent intelligible la Tradition qui semblait morte.
Dessin du F∴ Henri Bonis, Vén∴ de la R∴ L∴ N° 280 " La Vérité ", Or∴ de Toulouse.

" LA LUMIÈRE MAÇONNIQUE " Revue Mensuelle, 61, rue de Chabrol, PARIS

Quatrième Année Mars-Avril 1913 N° 38-39

INITIATION

Poésie destinée aux Initiations.

A l'ami et F∴ Jacques Alexander.

La clarté de ton cœur, frère, je la contemple,
Elle est pour moi déjà flamme d'un temple vieux ;
Mais je viens brusquement de la connaître mieux
Et sans doute bientôt tu suivras, mon exemple.

On vient de te sacrer chevalier de ce temple
Et la grande Lumière a jailli pour tes yeux,
Ne cherche plus pourquoi ces flambeaux et ces feux :
Nous nous réjouissons de la moisson plus ample.

Le profane endormi, loin de nous rêve encore ;
Pour qu'il s'éveille, frère, et vive enfin son rêve.
Mais nous sommes nombreux comme les épis d'or.

Frère, malgré la nuit, nous travaillons sans trêve
Avec Sagesse et Force et jamais sans beauté
Pour que le monde un jour sache la Vérité !

5913

Adelin Tresbes,
de la R∴ L∴ *Les Amis Philanthropes*,
Or∴ de Bruxelles.

Le Chaînon de la Chaîne

Prends les outils qu'il faut pour tes jeunes années
Apprenti, connais-toi, sois confiant et fort.
La connaissance, frère, est le fruit de l'effort.
O Compagnon, sois fier, tes œuvres terminées.

Et te perfectionnant par vertus raisonnées,
Oriente ta barque et découvre le port ;
Et conduis-la tout droit, tout droit, jusqu'à la mort
Qui sait bien mieux que nous toutes nos destinées.

Mais la Fraternité t'ayant fait reconnaître
Que l'Homme est le chaînon de la chaîne, alors Maître,
Tu pourras le quitter car ton front sera prêt.

Alors, gardien muet du plus noble secret,
Pour tes yeux *éclairés* s'accompliront peut-être,
Les clairs désirs d'amour que ton cœur recélait.

Ad. Tresbes.

5913

FRANCE !

(au lendemain de 1870)

La voilà, cette France, assise par terre, comme Job entre ses amis, les nations, qui viennent la consoler, l'interroger, l'améliorer, si elles peuvent, travailler à son salut. « Où sont tes vaisseaux, les machines ? dit l'Angleterre. Et l'Allemagne : Où sont les systèmes ? — N'auras-tu pas au moins, comme l'Italie, des œuvres d'art à montrer ? »

Bonnes sœurs, qui venez consoler ainsi la France, permettez que je vous réponde. Elle est malade, voyez-vous ; je lui vois la tête basse, elle ne veut pas parler.

Si l'on voulait entasser ce que chaque nation a dépensé de sang et d'or, et d'efforts de toutes sortes, pour les choses désintéressées qui ne doivent profiter qu'au monde, la pyramide de la France irait montant jusqu'au ciel. Et la vôtre, ô nations, toutes, tant que vous êtes ici, ah ! la vôtre, l'entassement de vos sacrifices irait aux genoux d'un enfant.

Ne venez donc pas me dire : « Comme elle est pâle, cette France ! » Elle a versé son sang pour vous. — « Qu'elle est pauvre ! ». Pour votre cause, elle a donné sans compter, et n'ayant plus rien, elle a dit : « Je n'ai ni or, ni argent, mais ce que j'ai, je vous le donne. »

Alors, elle a donné son âme, et c'est de quoi vous vivez.

Michelet.

Au Nom de la Paix

ET DE

LA FRATERNITÉ UNIVERSELLE

VI[e] MANIFESTATION MAÇ∴
INTERNATIONALE

Suite de la Schlucht, de Bâle, de Baden-Baden, de Paris et de Luxembourg.

1[re] Circulaire.

—o—

« *Vous cultiverez l'amour fraternel qui est le « fondement et la maîtresse pierre, le ciment « et la gloire de cette ancienne confraternité, « car en tant que Maçons, nous sommes de « toutes les races, de toutes les nations et de « toutes les langues.* »

(EXTRAIT de la Constitution Maç∴ d'Anderson promulguée en 1723. — Charte Constitutionnelle de notre Ordre.)

T∴ C∴ VÉN∴
TT∴ CC∴ FF∴

Notre *VI[e] grande Manifestation Maç∴ Internationale* — suite de la Schlucht — de Bâle — de Baden-Baden — de Paris et de Luxembourg — aura lieu cette fois à *La Haye les 23, 24 et 25 Août 1913.*

Le Grand-Orient des Pays-Bas a bien voulu la placer sous ses auspices. — Malgré ce très grand honneur, notre VI[e] Manifestation, ainsi que ses devancières, ne revêtira aucun caractère officiel ; elle continuera à être une réunion amicale et familiale des Francs-Maçons de France, d'Allemagne et des pays voisins, accompagnés de leurs épouses, filles et sœurs, et constituera ainsi la Sixième fête de la Fraternité des Peuples Maçonniques.

Vous connaissez déjà notre but. Il n'est pas seulement le rétablissement des relations amicales entre diverses obédience Maç∴, il va bien au-delà ! Nous voulons la suppression de la Guerre maudite et pour cela nous devons tout d'abord travailler à la réconciliation de deux grandes nations dont l'antagonisme semble être la cause principale de ce déplorable état de Paix armée qui ruine l'Europe et angoisse les nations dans l'épouvante du choc sanglant toujours possible... Cette paix armée, féconde elle aussi en désastres de toutes sortes, n'a que trop duré, car elle paralyse toutes les améliorations sociales sérieuses en jetant sans interruption au Moloch insatiable de la Guerre, ces milliards toujours renouvelés qui, s'ils étaient employés à des œuvres de solidarité et de Paix, procureraient tant de soulagement à ceux qui ne connaissent ici-bas que la peine et la souffrance.

La suppression de la Guerre, c'est une tâche qui par son énormité même est digne de la Franc-Maçonnerie.

Certes, nous ne nous dissimulons pas les énormes difficultés que nous continuerons à rencontrer ; nous savons, par expérience, que la voie dans laquelle nous nous sommes engagés est semée d'obstacles qui paraissent insurmontables, mais que nous importe ! Ces obstacles, nous les franchirons comme nous l'avons fait jusqu'à présent, et d'autres viendront après nous qui continueront la marche en avant jusqu'au jour où se lèvera enfin la grande aurore de Fraternité universelle que nous appelons de tous nos vœux.

*
**

Déjà nos premiers efforts ont reçu leur récompense.

Au cours de ces dernières années, notre idéal, incontestablement réalisable de l'alliance fraternelle des Peuples Maç∴ d'abord, a conquis de plus en plus

les cœurs et un mouvement irrésistible de solidarité humaine nous a fait affirmer en maintes occasions notre volonté absolue de former enfin cette chaîne Maç∴ Universelle qui n'a été jusqu'ici qu'un symbole. C'est ainsi qu'ont pu avoir lieu nos si réconfortantes grandes manifestations. C'est ainsi que se sont multipliées solennelles et cordiales, les visites de Loge à Loge à travers les frontières et c'est ainsi qu'un courant vainqueur a emporté de nombreuses résistances, entraîné les indifférents de telle sorte qu'au lieu de quelques centaines de prosélytes ardents de la première heure, la noble propagande compte aujourd'hui une légion d'agents infatigables. L'idée a progressé même dans le monde profane et la reprise déjà accomplie et bien qu'incomplète des relations officielles entre les puissances Maç∴ françaises et allemandes, nous prouve que la *réconciliation est en marche et que rien ne l'arrêtera.*

*
* *

Nous désirons donc TT∴ CC∴ Vén∴ et TT∴ CC∴ FF∴, que la VI[e] manifestation Maç∴ Internationale soit non seulement digne de ses devancières, mais constitue surtout une *libre et forte manifestation de solidarité maçonnique résolument ennemie de tout conflit sanglant.* Nous voulons que les journées des 23, 24 et 25 Août 1913 soient la nouvelle affirmation de la nécessité et de la possibilité de l'entente amicale de deux grandes et nobles nations.

C'est pourquoi nous vous adressons l'instante prière de faire connaître nos espoirs à tous les FF∴ de votre R∴ Atel∴ *en donnant lecture de la présente circulaire à plusieurs de vos Ten∴*. Envoyez des délégués à La Haye, invitez vos FF∴ à travailler avec nous pour assurer le succès de notre manifestation. Nous voulons croire que toutes les LL∴ qui veulent fermement le rapprochement des Peuples et l'abolition de la Guerre se souviendront que là, comme en toutes circonstances où il s'agit du progrès et du bonheur de l'Humanité, *c'est à la Franc-Maçonnerie qu'il appartient de faire le premier pas en avant.*

*
* *

Nous vous enverrons en temps et lieu une seconde circulaire contenant le programme complet de la Fête ainsi que tous les renseignements utiles.

Agréez, T∴ C∴ Vén∴ et TT∴ CC∴ FF∴ l'expression de nos sentiments les meilleurs et les plus affectueux.

Ch. Bernardin, 33∴
(A Pont-à-Mousson, Meurthe-et-Moselle)
Vén∴ de la R∴ L∴
Saint-Jean de Jérusalem
Or∴ de Nancy

A. Laurent
Ancien Vén∴ de la R∴ L∴
Les Chevaliers Unis
Or∴ de Lyon

F. Dubesset
Secrétaire Général du Comité d'Organisation des manifestations Maç∴ Internationales
Or∴ de Paris

H. Kraft
(à Dresde, Weisser Hirsch)
Vén∴ d'honneur de la R∴ L∴
An Erwins Dom
Or∴ de Strasbourg

S.-G. Cahn
Ancien Vén∴ de la R∴ L∴
Zur Treue
Or∴ de Colmar

L. Bangel
Gr∴ M∴ adj∴ de la Gr∴ Loge
Electique de Francfort
O∴ de Francfort-sur-Mein

J. Junck 33∴
Gr∴ M∴ du Sup∴ Cons∴
du Grand-Duché de Luxembourg

Ed. Quartier-La-Tente 33∴
Ancien G∴ M∴ de l'Alpina
Représentant du Bureau International des relations Maç∴
Or∴ de Neuchatel (Suisse)

VI[e] MANIFESTATION MAÇ∴ INTERNATIONALE

La Haye, les 23, 24, 25 Août 1913

T∴ C∴ Vén∴
TT∴ CC∴ FF∴

Le Comité Central du Grand-Orient des Pays-Bas est très heureux d'être chargé de l'organisation de la VI[e] Manifestation Internationale qui aura lieu, à La Haye, les 23, 24 et 25 Août 1913.

En voici le programme sommaire :

Samedi 23 Août, à 8 heures du soir, Ten∴ Rit∴ et Réception des dames au domicile du Gr∴ Or∴ (Fluweelen Burgwal, 22).

Dimanche 24 Août. La Manifestation : A 2 heures de l'après-midi. Discours au même local ; à 6 heures du soir, Banquet (à Scheveningue, si possible).

Lundi 25 Août. Excursion, en bateau à vapeur, de Rotterdam à Dordrecht (visite des installations maritimes à Rotterdam, lunch à bord) offerte par le Grand-Maître.

La Haye, le 20 Janvier 1913.

Le Comité Central du Gr∴ Or∴ des Pays-Bas,
S. M. Hugo van Gijn, Gr∴ Maître.
H. J. W. van Lawick, Gr∴ Secr∴

N. B. — Adresser toutes demandes de renseignements au F∴ H. J. W. van Lawick, van Blankenburgerstraat, 80, La Haye (Hollande).

Le Comité Central fera son possible pour retenir des chambres d'hôtel aux FF∴ et SS∴ qui le demanderont au plus tard le 31 Juillet. Il est recommandable de faire les demandes le plus tôt possible, parce que en Août, la saison de Scheveningue bat son plein et les hôtels de La Haye sont combles.

MANIFESTATIONS MAC∴ INTERNATIONALES

COMITÉ D'ORGANISATION

T∴ C∴ Vén∴
TT∴ CC∴ FF∴

Nous venons demander à votre R∴ At∴ de continuer à la VI[e] Manifestation Maç∴ Internationale le concours qu'il a accordé aux précédentes Manifestations, en la faisant connaître, en envoyant si possible des délégués à La Haye et en participant par une méd∴ aux frais d'organisation.

Si nous pouvons nous réjouir des résultats déjà obtenus, nous devons envisager l'immensité de la tâche qui reste à accomplir ; au moment où la guerre sévit encore en Orient et menace de désoler l'Europe entière, il appartient à la Franc-Maçonnerie de lancer courageusement son appel à la raison en faveur de la paix.

La VI[e] manifestation aura lieu à La Haye l'année même où on y doit inaugurer le Palais de la Paix ; nous espérons que vous nous aiderez à faire que cette Manifestation soit plus féconde encore en résultats que ses devancières.

Pour le Comité d'Organisation :

CH BERNARDIN, 33∴ — F. DUBESSET, Secrétaire Général du Comité.

Les LL∴ qui auront souscrit recevront toutes les publications et en particulier le Compte rendu de la Manifestation.

Ont paru :

Compte Rendu de la IV[e] Manifestation (Paris 1911). Une broch. ill..... 1 fr 50 édité par la revue *L'Acacia*, 61, rue de Chabrol, à Paris.

Compte Rendu de la V[e] Manifestation (Luxembourg 1912). Une broch. ill. 2 fr.

Ces brochures peuvent être demandées au F∴ Ed. Quartier-la-Tente, 26, rue des Beaux-Arts, Neuchâtel (Suisse), ou à *L'Acacia*, 61, rue de Chabrol, Paris.

Le Comité d'organisation recevra avec reconnaissance toutes les communications, ordres du jour ou vœux relatifs aux Manifestations Maç∴ Intern∴ — Adresser les communications au F∴ *Dubesset*, 11, rue des Marronniers, Paris XVI[e].

ADHÉSION :

La R∴ L∴..

Or∴ de ....

donne son adhésion aux Manifestations Maç∴ Internationales et vote une Méd∴ de Fr..

pour la VI[e] Manifestation.

Vous trouverez ci-joint cette somme en un mandat-poste.

Cette somme suit en un mandat international.

Vous pouvez faire figurer sur la liste d'adhésion le nom du Vén∴ le F∴

.... *Signature*.

Rayer la mention inutile.

Renvoyez cette feuille au F∴ *Dubesset*, 11, rue des Marronniers, Paris, 16[e].

Contre la Guerre

LE SERVICE DE TROIS ANS

Le Conseil de l'Ordre du G.·. O.·. D.·. F.·. a adressé aux LL.·. de la Fédération de la circulaire suivante :

18 Mars 1913.

Le Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France.

Etant donnée la gravité des circonstances actuelles et sollicité par celles-ci, justement ému devant l'instabilité de la politique internationale, proteste au nom de la Civilisation et du Droit Humain, contre les excitations chauvines, d'où qu'elles viennent. Il souhaite que l'Europe, comprenant son véritable intérêt, qui est de s'unir, non de se déchirer, — la guerre en Europe est toujours une guerre civile, — s'applique de plus en plus à prévenir les conflits entre les peuples. Il voudrait être entendu, principalement des Nations qui, par leurs accords personnels, aideraient à la solution des questions les plus pressantes et les plus douloureuses.

Fidèle à sa mission pacificatrice, toujours bonne Européenne, la France n'a jamais manqué à son devoir. Voici quarante-trois ans, surtout, qu'elle démontre aux plus prévenus, souvent contre l'évidence, sa volonté formelle en faveur de la Paix. Elle continuera d'autant plus efficacement que sa tâche lui sera facilitée au dehors. C'est dans cet esprit et pour cette fin que le Conseil de l'Ordre du Grand Orient, au nom de toute la Franc-Maçonnerie française, interprète de son sentiment unanime, noblement passionné, fait entendre à nouveau sa voix, elle aussi, en faveur de la Paix.

Dans le même esprit, également, et pour la même fin, affirmant très haut le dévouement de tous les Francs-Maçons français à leur Patrie, sans préjuger en rien, ni le moins du monde, des décisions qui seront prises à la suite des discussions engagées, le Conseil de l'Ordre fait un pressant appel au patriotisme et à la sagesse du Parlement. Il émet le vœu que nos législateurs, sans porter atteinte, en aucune façon, à la nécessité défensive du pays, s'arrangent de manière à concilier les mesures de sécurité indispensables avec la loi de deux ans en lui faisant rendre tout ce dont elle est susceptible. Les citoyens seront d'autant plus décidés à remplir leur devoir que le service de trois ans, proposé en ce moment, aura été discuté, expliqué, démontré au grand jour. Le service de trois ans ne saurait être admis que s'il est absolument prouvé qu'il est indispensable.

A une heure où chacun sent croître ses responsabilités personnelles et collectives, il est bon, il est sain, il est urgent de chercher sans parti-pris, au-dessus de tous les intérêts particuliers, ce qui peut le mieux réaliser l'énergie matérielle et morale de la Nation armée, incitée et préparée ainsi elle-même à donner son maximum d'effort en cas d'agression pour la défense du territoire et le salut de la Liberté dans le monde.

Les Vice-Présidents,
MARCEL SEMBAT, MOLLARD.

Le Président du Conseil de l'Ordre,
DEBIERRE.

Le Garde des Sceaux,
TINIÈRE.

Les Secrétaires,
COURCENET, BACHELET.

*
* *

Cette circulaire est l'expression des sentiments qui animent les At∴ de la Fédération du Grand Orient de France. Ces sentiments sont ceux de la sagesse, de la prévoyance, c'est-à-dire du patriotisme le plus pur, le plus dévoué ; ils ont pour but de protéger la France contre les égarements des uns et les calculs des autres. *La Grande Loge de France*, il y a quelque temps, dans une mémorable réunion tenue à l'Hôtel Continental, a déjà formulé sa protestation contre tous les entraînements belliqueux.

Puisse la voix des Maçons français être entendue et comprise partout.



Circulaire du Grand Orient de France N° 10

Au sujet de la « Déclaration ».

Or∴ de Paris, le 6 novembre 1912 (E∴ V∴).

LE CONSEIL DE L'ORDRE AUX LOGES DE LA FÉDÉRATION DU GRAND ORIENT DE FRANCE

« L'Assemblée générale de 1912 (1) a autorisé le Conseil de l'Ordre à faire la déclaration d'existence du Grand Orient de France, de façon à lui conférer la capacité juridique, conformément à la loi du 1er juillet 1901.

Il nous paraît utile, afin de dissiper toute incertitude sur la portée et les conséquences de cette résolution, de vous exposer les raisons qui, non seulement justifient, mais exigent aujourd'hui l'accomplissement de la mesure décidée.

Antérieurement à la loi libérale de 1901, l'existence du Grand Orient de France était reconnue et autorisée par tous les Gouvernements qui se sont succédé. Cette autorisation était, à la vérité, révocable, — comme toutes celles accordées aux associations non reconnues d'utilité publique, — et l'ouverture de chaque Loge devait être notifiée au Ministère de l'Intérieur.

Depuis la loi de 1901, le Grand Orient de France continue d'exister régulièrement et *légalement*, sans autorisation, ni déclaration, en vertu de l'article 2 de la loi. Jusqu'à présent, aucun motif n'existait de réclamer la capacité juridique.

Il en est autrement depuis que l'Assemblée générale de 1911 a décidé la création, au moyen de cotisations supplémentaires et temporaires, d'un fonds spécial destiné à l'acquisition d'un immeuble affecté à l'Administration et aux réunions du Grand Orient.

Les sommes recueillies ne peuvent recevoir d'autre emploi que cette acquisition. Pour la réaliser, pour devenir bien et dûment propriétaire, il est nécessaire, il est indispensable même, que le Grand Orient obtienne la capacité juridique que lui offre la loi dans ses articles 5 et 6. Elle n'y met comme condition que l'accomplissement d'une formalité simple, ne donnant ouverture à aucun droit d'investigation ou de surveillance de la part de l'autorité publique ; pour cela il suffit de déposer les statuts (dans l'espèce, la Constitution) et de faire connaître seulement les noms des personnes ayant l'administration (dans l'espèce, le Conseil de l'Ordre) de l'association.

Rien dans tout cela ne modifiera le fonctionnement de notre Pouvoir

(1) On sait que, vu les nécessités de la situation et vu l'urgence, le Conseil de l'Ordre n'avait pas eu le temps de saisir les At∴ de cette question, conformément à l'article 11 de la Constitution du G∴ O∴ D∴ F∴.

central ; quant à l'existence, à l'activité, à l'administration particulière, aux relations de nos Ateliers, aucun changement n'y peut être apporté.

En résumé, le Grand Orient de France existe *légalement*, sans déclaration ; après la déclaration, il existera, ni plus ni moins légalement, mais il se sera procuré un droit nouveau, que la loi met à sa disposition, et dont il fait usage le jour où il lui est utile d'en profiter.

Le Conseil de l'Ordre n'aurait pas été le défenseur vigilant de nos intérêts communs, s'il n'avait pas compris la nécessité de la mesure de sécurité qui s'impose.

En terminant, TT.·. CC.·. FF.·., nous vous prions de ne pas laisser s'accréditer une erreur déjà trop répandue dans le monde prof.·. à savoir que la Franc-Maçonnerie aurait toujours été en dehors de la loi, à côté ou au-dessus de la loi ; — de ne pas laisser supposer qu'elle est aujourd'hui contrainte de se soumettre à la loi.

Les Francs-Maçons sont, de par leurs plus anciens Statuts, les fidèles observateurs des lois ; et nous venons de vous montrer que nous existons en vertu de la loi. Nous voulons seulement nous assurer un avantage facultatif que nous offre la loi.

La Franc-Maçonnerie moderne n'a jamais été une société secrète ; elle existe au grand jour chez tous les peuples civilisés du monde. Il suffit, au surplus, de rappeler ses principes fondamentaux formulés au début du dix-huitième siècle, et son histoire depuis cette époque. Elle est une association fermée, discrète ; le secret qu'elle impose à ses membres ne porte que sur ses méthodes, ses symboles, ses cérémonies, ses modes d'initiation et d'avancement, les moyens particuliers de se reconnaître réciproquement et certains usages propres à sauvegarder son influence morale. Si elle oblige à garder une scrupuleuse discrétion sur ce qui se passe dans l'intérieur des Ateliers et sur les confidences des FF.·., son histoire, ses principes, son but, ne sont pas un mystère ; ses dirigeants, ses lieux de réunion ne sont pas dissimulés.

La déclaration qui sera faite de son existence et des noms de ses administrateurs ne révélera donc rien qui ne soit connu depuis longtemps.

Nous espérons TT.·. CC.·. FF.·., que ces explications suffiront pour vous renseigner complètement sur le caractère de la mesure que nous avons le devoir de prendre, et pour calmer, s'ils venaient à se produire, les scrupules de ceux d'entre vous qui appréhenderaient une atteinte aux conditions traditionnelles et historiques de la vie de notre Ordre en général et des Ateliers en particulier.

Nous le répétons, et nous y insistons : à cet égard, rien, absolument rien ne sera changé. »

Le Président du Conseil de l'Ordre, DEBIERRE.

Les Vice-Présidents : MARCEL SEMBAT, MOLLARD.

Les Secrétaires : COURCENET, BACHELET.

Le Garde des Sceaux, TINIÈRE.

A propos de *Déclaration*, disons qu'un certain nombre d'At.·. du G.·. Or.·. D.·. France, ont fait leur déclaration depuis bon nombre d'années et s'en trouvent bien. Rappelons aussi que la Grande Loge de France s'est *déclarée* également, il y a quelques années, sous un autre nom il est vrai. Ce qui ne l'a pas dispensée du reste de fonder une Société immobilière comme le Grand Orient (dès qu'il y a un bénéfice réalisé dans l'immeuble).

Du reste, voici quelques articles de la loi de 1901 :

(Note de la Réd. de *La Lumière*.)

***

Voici les articles 1, 2, 5 et 6 de la loi du 1er juillet 1901, relative au contrat d'association à laquelle la circulaire du G.·. Or.·. de F.·. réfère :

Article premier. — L'Association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations ;

Art. 2. — Les Associations de personnes pourront se former librement sans autorisation ni déclaration préalable, mais elles ne jouiront de la capacité juridique que si elles se sont conformées aux dispositions de l'art. 5 ;

Art. 5. — Toute association qui voudra obtenir la capacité juridique prévue par l'article 6 devra être rendue publique par les soins de ses fondateurs. — La déclaration préalable en sera faite à la préfecture du département ou à la sous-préfecture de l'arrondissement où l'association aura son siège social. Elle fera connaître le titre et l'objet de l'association, le siège de ses établissements et les noms, professions et domiciles de ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de son administration ou de sa direction. Il en sera donné récépissé. — Deux exemplaires des statuts seront joints à la déclaration. — Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts.

.... Les modifications et changements seront en outre consignés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande.

Cet article est complété par les dispositions du décret du 16 août 1901. Dans ce décret il est dit, que la déclaration ayant été rendue publique dans le délai d'un mois, au moyen de l'insertion au *Journal Officiel*, toute personne a droit d'en prendre communication ainsi que des statuts et modifications sans déplacement, au secrétariat de la préfecture et peut même s'en faire délivrer à ses frais expédition ou extrait.

Les nouveaux établissements fondés doivent être déclarés.

Manifestation Maçonnique en faveur de la paix

Au moment où il est nécessaire d'affirmer les idées de paix, la Maçonnerie française, fidèle à ses principes et à son programme saisit toute occasion pour manifester sa réprobation contre la guerre et en particulier contre une nouvelle guerre entre la France et l'Allemagne.

Aussi nous rappelons la protestation de la Maçonnerie française qui eut lieu à l'occasion de la célébration par le Rite Ecossais, de sa fête de l'Ordre le dimanche 8 décembre, sous la présidence du Grand Commandeur du Suprême Conseil, le T∴ Ill∴ F∴ Raymond et du grand Maître de la Grande Loge de France, le F∴ Mesureur. La Grande Loge de France avait pris l'initiative d'organiser une Manifestation en faveur de la paix.

Des FF∴ de Belgique, de Saxe, du Canada, d'Italie, du Grand-Duché de Luxembourg assistaient à titre individuel à cette réunion qui groupait un nombre considérable de FF∴ français.

Le Gr∴ Or∴ et le Sup∴ Cons∴ de Belgique, la Grande Loge de Hollande, la Grande Loge de Roumanie, le Gr∴ Or∴ et le Supr∴ Cons∴ de Luxembourg, la Grande Loge de Hambourg, la Gr∴ L∴ suisse *Alpina*, la Grande Loge de Hongrie, le Grand Orient d'Italie, le Suprême Conseil de Suisse, la Grande Loge de Barcelone, le Grand Orient de Portugal avaient délégué officiellement leurs garants d'amitié auprès de la Grande Loge de France.

Le F∴ Platel, Secrétaire Général de la Fédération, rappela que dès le début de la guerre des Balkans, la Grande Loge de France avait adressé à toutes les obédiences maçonniques du Monde un appel les conviant à coordonner leurs efforts pour ramener la paix dans les Balkans et s'opposer à l'extension de la guerre en Europe. La Grande Loge de France avait décidé en même temps d'organiser à Paris une manifestation à laquelle les Maçonneries en relation d'amitié avec elle étaient fraternellement invitées à donner leur adhésion.

Le Secr∴ Gén∴ donna lecture des réponses qui lui étaient parvenues de toutes ces puissances maç∴, et qui exprimaient l'adhésion unanime de la Fr∴-Maç∴ à l'idée de Fraternité et de Paix parmi les hommes.

Le Grand Maître remercia les FF∴ d'être venus si nombreux à cette Manifestation. Alors que l'Eglise, oubliant la parole de son fondateur « aimez-vous les uns les autres » reste muette devant les atrocités des luttes fratricides, il est nécessaire que la Maçonnerie mondiale fidèle à sa doctrine, accomplisse son devoir et lance dans le monde la parole d'amour et de concorde. Le Grand Maître se réjouit de voir la France, par la voix de son représentant autorisé, donner au monde le grand exemple du désintéressement et travailler avec loyauté au rétablissement de la Paix.

Le F∴ Harrent, Orateur de la Grande Loge, dans un superbe discours, dont l'Assemblée vota l'impression, analysa en philosophe et en homme de science le phénomène de la guerre. Il en suivit l'évolution à travers les temps, il rechercha dans le présent quels facteurs collaborent à l'éclosion des guerres, quels facteurs s'y opposent. Il démontra, par des exemples, que les guerres

modernes, plus meurtrières et plus atroces que celles du passé, ne peuvent être, quoi qu'on en dise, des agents de régénération pour la vie morale des peuples et qu'elles ne sont en rien créatrices d'énergie et de vaillance. Il s'éleva contre cette conception prétendue scientifique qui fait de la guerre une loi, de nature à laquelle on ne saurait se soustraire, en s'appuyant sur cette constatation que la loi de la lutte qui s'impose aux organismes inférieurs dans le domaine naturel et social, fait place pour les êtres et pour les sociétés de mieux en mieux évolués et organisés à la loi plus puissante et victorieuse de l'entr'aide.

Le F∴ Nicol, membre de la Délégation Permanente des Sociétés françaises de la Paix, s'appuyant sur une statistique détaillée des frais que causerait une guerre européenne démontra qu'elle entraînerait fatalement la ruine des peuples qui y prendraient part.

L'Assemblée se sépare après avoir voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« *La Grande Loge de France, réunie en sa tenue solennelle de manifestation en faveur de la Paix.*

Forte des adhésions reçues des obédiences maç∴ étrangères avec lesquelles elle est en relation d'amitié.

Proclame que la fraternité entre les hommes a pour corollaire nécessaire la fraternité entre les nations.

Affirme à nouveau que les principes de justice et de solidarité, base de la morale individuelle doivent être la règle de conduite entre les nations.

Exprime l'avis qu'une politique respectueuse des libertés, des droits, des peuples, en même temps que des exigences du progrès général de l'humanité constitue la meilleure sauvegarde des Patries.

Fait appel aux FF∴ de tous pays, pour que, par leur action ils collaborent à la cessation, par une paix équitable et durable des hostilités actuelles.

Renouvelle, l'expression de sa réprobation pour la guerre et de son attachement à la cause de la justice universelle, de la paix internationale.

L'Art, la musique ont eu leur noble part dans cette admirable fête maç∴. Une Col∴ d'harmonie dans laquelle figurait, comme toujours, notre dévoué F∴ Gratia, a contribué admirablement à l'élévation des pensées des spectateurs déjà très impressionnés par d'émouvants discours. Et, pour n'oublier personne de ceux qui ont donné leur concours à cette fête, notons que le grand piano, dont les sons remplirent avec tant d'éclat la grande salle du Continental, avait été prêté par la maison Kriegelstein.

LE TAROT Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que le F∴ Oswald Wirth continuera la publication de son nouveau *Tarot* (voir nos numéros de 1911 et 1912) dans un des prochains numéros de *La Lumière Maçonnique*. Il étudiera l'arcane XII, le Pendu.

Un Franc-Maçon dévoué



FRANZ MÜLLNER

Né à Vienne le 29 Mai 1853.
Mort à Paris, le 1er Décembre 1911.

Vén. de la L. *Liberté* G. O. D. F.
Gr. Exp. de la L. *Goethe* G. L. D. F.
Secret, Gén. de l'Orphelinat maç.
Vice-Président de l'Œuvre des Patronages Laïques de France

Ses cendres reposent au Colombarium du Père-Lachaise, N° 2971

HONNEUR A SON SOUVENIR ! EHRE SEINEM ANDENKEN !

Lire la biographie complète et l'éloge funèbre du F∴ Müllner, par le **F∴ Goebel**, de la L∴ *Goethe*, dans le n° de la revue *L'Acacia* de juillet 1912.
Il a été fait un tirage à part du portrait sur papier glacé (s'adresser à *La Lumière*).

Étude d'une nouvelle de Charles Nodier

à propos de la
représentation du mimodrame *Iñès de Las Sierras*, œuvre musicale
du F∴ Ernest Britt, par Am.-André Gédalge∴

M. Paul Pierret (1) a écrit : « Les Egyptiens voyaient dans le *jour* l'image de la vie, dans la *nuit*, celle de la mort... ; dans le coucher du soleil ils trouvaient le prototype du terme de l'existence terrestre, dans le lever de l'astre, enfin, l'emblème et le témoignage d'une nouvelle naissance »... la « fleur de lotus épanouie » était « un autre emblême de résurrection », lorsqu'un juste avait satisfait au jugement d'Osiris (2), le Dieu lui accordait la Vie et le pouvoir de « rentrer dans son corps ou dans tel autre » qui lui plairait, « et d'accomplir de nouvelles existences » en un mot, « de faire toutes les transformations qu'il lui plairait ».

Cette doctrine, nommée « palingénésie », que de longs siècles de catholicisme ont peu à peu effacée sans jamais la détruire complètement, même en Occident cette très antique idée qui s'exprime et se développe de diverses manières, selon le génie des peuples qui l'ont adoptée, cette idée a occupé nombre de penseurs. Elle fait partie de cet amas de données, en partie délaissées, qui nous ont été léguées par les « Sciences » de l'antiquité, et qui sont trop longtemps restées voilées sous le vocable si vague d' « Occultisme ». — Un certain nombre d'esprits curieux, originaux tels que Balzac, Théophile Gauthier, Villiers de l'Isle-Adam, etc., et, avant eux, le génial rosicrucien Gœthe, ont usé de ces données (3). Moins haut mais d'un esprit fin et délicat, le conteur Charles Nodier a laissé quelques nouvelles contenant une étude, plus profonde qu'on le pense, des données de l'ésotérisme. En particulier la nouvelle intitulée : *Inès de Las Sierras* touche aux hypothèses palingénésistes. C'est l'aventure de trois jeunes officiers de la grande Armée et d'une danseuse : la Pedrina, descendante d'une très ancienne famille espagnole. La Pedrina, sur l'état mental de laquelle le conteur laisse quelques doutes (mais qui, pour ses compatriotes, est à moitié folle), se croit la réincarnation de l'une de ses ancêtres, Iñès de Las Sierras, qui fut assassinée par le comte Ghismondo auquel elle avait inconsidérément donné son amour.

Une sombre légende court dans le pays où subsistent encore les ruines du château de Ghismondo. Chaque année, dans la nuit de Noël, les paysans affirment que les fenêtres de la grande salle s'illuminent et que le comte défunt depuis des siècles, et ses compagnons de débauche, sont forcés de revivre la scène du meurtre. Iñès apparaît alors aux coupables et, de sa main, devenue flamboyante, elle touche au cœur le comte et ses complices. Ce qui n'est qu'une belle image du remords semble une réalité aux superstitieux paysans espagnols ; mais les trois jeunes officiers français auxquels on raconte cette légende, en rient et vont demander l'hospitalité au château « hanté ». Il se trouve que c'est justement la nuit de Noël. Arrivés au vieux castel, en compagnie d'un directeur de théâtre ambulant, les jeunes gens, pleins de jeunesse et d'audace, s'amusent à revêtir les « costumes du temps » où se passa le récit légendaire. Ils s'installent dans la salle seigneuriale et reproduisent la scène de la « beuverie »

(1) Conservateur du Musée Egyptien du Louvre. (*Le Panthéon Egyptien*, pp. 65, 66, 68).
(2) Décrit dans le *Livre des Morts*.
(3) Voir *Louis Lambert*, *Séraphita*, *Jésus-Christ en Flandre*, etc., de Balzac ; *Axel*, de Villiers de l'Isle-Adam ; *Avatars*, de Th. Gauthier ; *Faust*, de Gœthe, etc.

au cours de laquelle Iñès fut tuée. Cependant au toast plaisant qu'ils portent à la châtelaine défunte, un voix répond : « Me voici ! »

Une femme voilée accourt à leur appel. Bientôt elle découvre son visage et les jeunes gens s'aperçoivent qu'elle ressemble, trait pour trait, au portrait d'Iñès, ornant les murs de la salle qu'ils occupent. La jeune femme leur jette un bijou sur lequel est gravé le blason de Ghismondo. Elle boit avec eux, chante et danse et leur affirme qu'elle est Iñès de Las Sierras. Etourdis par le vin et l'amour, deux des jeunes gens se laissent dompter par l'imagination et croient à l'existence du « fantôme »... bien vivant cependant, qu'ils ont devant les yeux. L'un d'eux, négateur obstiné et brutal qui se complaisait dans l'ignorance et opposait à chaque idée nouvelle les mots : « Fanatisme et préjugé ! » a l'esprit frappé au point de quitter bientôt l'armée pour prendre le froc (on sent ici l'influence du romantisme. Mais il y a, cependant, quelque justesse d'observation dans ce si subit revirement) ; le second, M. de Sergy, trop préparé à la chute par son caractère rêveur, imaginatif et enthousiaste, devient follement amoureux de la danseuse. Lorsque celle-ci disparaît, en tentant de se faire suivre par lui, on doit lui faire violence pour l'empêcher de braver le danger et il ne quitte le château que pour mourir dans un combat en répétant le nom de celle qu'il croit toujours le fantôme d'Iñès de Las Sierras. A peu de temps de là, la Pedrina apprend la mort de Sergy et tombe inanimée. Cette fausse Iñès vivra, cependant toujours tourmentée par le délire (ou le souvenir ?) qu'un amour malheureux a éveillé en elle.

Cette fois c'est l'amour et non la haine qui a donné la mort et Sergy est la victime de son imagination et de celle de la pauvre Pedrina. Cependant le plus curieux est que Nodier semble avoir voulu réincarner en ces trois officiers le comte Ghismondo et ses deux complices. Les trois hommes sont, certes, de braves officiers français, mais ils appartiennent « à leur époque » comme Ghismondo était bien de la sienne. Les tares mentales des trois « modernes », pour être fort atténuées n'en subsistent pas moins et la brutale gaieté du lieutenant Boutraix semble un écho du caractère sauvage de l'écuyer du comte Ghismondo, tandis que, les nerfs exacerbés du sentimental, Sergy évoquent l'idée de la dégénérescence qui atteint les fils des débauchés. Quant à la Pedrina, elle n'est, comme Iñès, qu'une créature passive, passionnée, qu'un être gracieux mais faible, dont la vie se joue comme la vague jongle avec les cailloux du rivage.

Quelle fut la véritable idée de Nodier ? Nous ne voudrions rien affirmer, mais il semble, cependant, qu'ici, comme dans *la Neuvaine de la Chandeleur*, le conteur ait désiré, sans rien affirmer lui-même, attirer l'attention du lecteur sur certain phénomènes psychiques que quelques hardis pionniers tels que notre F.·. le Dr Ch. Richet (4) étudient courageusement et *scientifiquement* de nos jours.

Le sujet d' « *Iñès de Las Sierras* » était certes, intéressant. Il a tenté les auteurs du mimo-drame dont notre F.·. Ern. Britt a écrit la musique de scène.

L'œuvre est attachante, peut-être pourrait-on, cependant, lui reprocher de manquer un peu de clarté, en ce qui concerne le livret. Ceci tient à la difficulté d'exprimer, par gestes, certaines idées, déjà fort peu faciles à faire comprendre à l'aide de la parole ? Cependant, pour qui connaît la nouvelle de Charles Nodier, l'action devient suffisamment claire, encore que les auteurs aient été forcés de condenser en deux courts tableaux une action un peu « touffue ». Au premier acte, nous sommes sur la place publique d'une village espagnol. Au fond, des montagnes et un château dont, au baisser du rideau, une fenêtre s'illuminera,

(1) Directeur de la Revue *Les Annales des Sciences psychiques*, fondée par le Dr Xavier Darier.

— ce fait, hâtons-nous de le dire, n'a rien que de très naturel puisque c'est la Pedrina qui, sous l'empire de son idée fixe, vient d'allumer ce feu dans les ruines ; mais, s'il effraye les paysans, il n'empêche pas le départ des trois officiers, forçant le muletier tremblant à les guider vers le château maudit.

Le rideau du second acte s'ouvre sur la grande salle du Castel. Les officiers s'installent et se mettent à boire. Devenus plus hardis encore, ils lèvent leurs verres en l'honneur de la défunte comtesse. Alors, d'une issue secrète, sort la Pedrina voilée. D'abord émus, les officiers se rassurent en contemplant le doux visage de la jeune fille. Celle-ci s'attable avec eux puis elle danse et affole Sergy ; enfin, au moment où elle semble prête à céder aux supplications du jeune homme, elle disparaît en lui faisant signe de la suivre. Désespéré, Sergy aidé de ses amis, cherche de tous côtés.

La porte du fond cède et, sur une terrasse, on voit la danseuse expirante. Sous l'empire de l'auto-suggestion qui la fait se croire Iñès de Las Sierras, la dernière descendante des comtes Ghismondi, s'est poignardée elle-même, afin de revivre le « roman d'amour et de sang » (comme on disait en 1830 !) qu'elle avait créé dans son imagination !

Comme on le voit, les auteurs du mimodrame ont changé entièrement le dénouement. Le sujet n'en reste pas moins intéressant et l'hypothèse sur laquelle il est édifié séduira sans doute encore nombre de poètes et fera travailler le cerveau de bien des penseurs.

La musique écrite par notre F∴ Britt possède une grande qualité, elle est très mélodique. Le manque d'orchestre lui enlevait, naturellement, une bonne partie de sa valeur, car les sonorités polyphoniques sont bien faiblement rendues par un paino et une harpe si bien tenus soient-ils. Le musicien n'a donc que plus de mérite en faisant apprécier ses idées dans ces conditions. L'orchestration, du reste, est faite, et il est à souhaiter que nous puissions l'entendre bientôt.

Les morceaux qui m'ont le plus frappé sont quelques passages de l'introduction, une phrase d'un caractère sombre paraissant exprimer la fatalité pesant sur les héros du drame ; puis la procession de la Noël et, surtout, la scène où Pedrina danse et séduit Sergy.

Les interprètes de cette scène ont été très remarquables. M. Jean Jacquinet a mimé le rôle de Sergy avec une autorité et un « rythme » permettant de comprendre et de « lire » chacun de ses gestes ; Mme Granada est une « vraie » danseuse espagnole, c'est tout dire. Elle possède l'énergie et le charme particuliers qui sont nécessaires à cet art, si original. La musique l'aidait, d'ailleurs, à donner à la danse de la Pedrina le caractère séduisant, sensuel et cependant un peu inconscient qui rend le rôle de la Pedrina si complexe et si difficile à interpréter.

On nous dit que l'œuvre de MM. Paul Gaulot et Ernest Britt sera bientôt présentée au grand public. Nous souhaitons aux auteurs et aux interprètes tout le succès qu'ils méritent, mais disons qu'*Iñès de Las Sierras* ne rencontrera certainement pas un cadre plus gracieux et plus artistique que cette petite salle de l'hôtel où M. et Mme Mors, rue des Marronniers, où elle a trouvé un accueil si sympathique.

Disons aussi, que les deux principaux artistes ont été bien secondés dans leur tâche par les amateurs qui ont joué avec une conscience vraiment artistique et que, mise en scène, décors et costumes complétaient un ensemble fort agréable. Tous nos compliments, surtout, à M. Britt père et sa fille Mme Gaëtane Britt, qui ont remarquablement tenu les parties de piano et de harpe, de la réduction d'orchestre.

23-1-1913. — Paris. AM.-A. GÉDALGE∴

L'Initiation et les Mystères
DANS L'ANTIQUITE

LA SCIENCE DES ANCIENS

(Suite) (1)

III

Le mot Initiation dérive du vocable latin Initiatio formé du verbe initiare, composé lui-même de la préposition *in :* dans, et du radical verbe *ire :* aller, aller dans, avancer.

L'Initiation était donc l'avancement, l'acheminement du profane dans la possession de la Science Intégrale ou Initiatique : la *Gnose*, suivant l'expression platonicienne, gnostique et f.·.-maçonnique. L'Initiation était l'école qui guidait, qui permettait de guider l'intelligence humaine dans la voie de la Science et de la Sagesse, se heurtant aujourd'hui à la question religieuse, mal comprise par les uns : les positivistes, et mal présentée par les autres : les spiritualistes.

C'est par la Franc-Maçonnerie que cette union peut se faire et elle est toute entière formulée dans l'article premier de la première Constitution Maçonnique, écrite par le F.·. docteur Anderson (Grande Loge d'Angleterre, année 1723) : « Le Maçon est tenu, par sa qualité même, d'obéir à la loi morale et, s'il entend bien l'Art, il ne sera jamais ni un athée stupide ni un libertin (sens : de libre croyant au xviiie siècle) irréligieux. »

La Gnose (ou Théosophie ou Spiritualisme positif) peut concilier la science avec la métaphysique. Son secret consiste dans le développement pratique des facultés humaines propres à étendre les limites de la Certitude, facultés que Flammarion a placées dans un nouveau sens humain, le sixième, qu'il appelle *sens électrique*. Voir : (*La Fin du Monde*) et qui sera l'apanage, nous n'en doutons pas, de l'homme futur : le *surhomme*.

La Gnose la plus haute enseigne donc à l'homme l'entraînement qui lui permet d'aborder aux régions transcendantales de la perception, soit par l'intuition pure solidement étayée par la Science, comme ce fut le cas pour des hommes tels que Pythagore, Platon, Aristote, et plus près de nous Herschel, Linné, Pasteur, etc., en la préservant de l'illusion et des fausses routes à travers les forces et les êtres nouveaux (car tout est vie dans l'Univers), qu'il rencontrera, soit par l'étude rationnelle des Sciences Métaphysiques, qui dévoileront à l'humanité des horizons nouveaux.

Voici, du reste, ce qu'a dit notre érudit F.·. Oswald Wirth au sujet de l'Initiation et particulièrement de l'Initiation Maçonnique (revue : *L'Initiation*, janvier 1891), et nous partageons absolument ses idées. « L'Initiation maçonnique a pour but d'éclairer les hommes afin de leur apprendre à travailler utilement en pleine conformité avec les finalités mêmes de l'Existence. Or, pour éclairer les hommes, il faut les débarrasser tout d'abord de tout ce qui peut les empêcher de voir la *Lumière*. »

---

(1) Voir les numéros de Juillet-Août 1912 et Janvier-Février 1913.

(*La lumière*, c'est là l'expression même que nous retrouvons dans les papyrus égyptiens : *Chapitre du sortir à la Lumière* (*Pir-em-hiron*) du Kerneter (Le domaine des forces, l'Au-delà), LXIV[e] chapitre du Rituel funéraire. Etudes égyptologiques, Livre VI, p. 8. Traduction de Paul Gueyesse. C'est l'expression qu'emploie Zoroastre dans son *Zend Avesta* (voir notre article précédent, note au bas de la page). Vendidad Sadé encore Fargard II :

« Toute *La Lumière* première, élevée, brillante a été donnée au Commencement, cette *Lumière* qui brille par elle-même... qui anime l'homme... feu Orouazeschté ».

C'est « l'*Aor* : (L'Esprit Lumière) de la Genèse qui brille avant la Création des Astres. C'est encore l'expression employée dans les grands Mystères d'Eleusis : Επιφανεια *L'Epiphanie ;* c'est encore celle du Nouveau Testament, lorsque des langues de Lumière descendirent sur la tête des apôtres le jour de la Pentecôte. C'est enfin la même expression que celle du *Baphomet* des Templiers comme nous le verrons plus tard).

Mais continuons la citation du F∴ Oswald Wirth :

« On y parvient en les soumettant à certaines purifications (les épreuves des mystères) destinées à éliminer les scories hétérogènes, causes de l'opacité des enveloppes qui servent d'écorces protectrices au noyau spirituel humain.

(Les enveloppes sont ce que les théosophies brahmanique, égyptienne, hébraïque, chrétienne appellent aussi des principes, ils sont au nombre de cinq si l'on s'arrête à l'âme humaine, au nombre de sept si l'on envisage tout l'Etre constitutif de l'homme intégral. Nous y reviendrons) (1).

« Dès que ces enveloppes deviennent limpides, leur transparence parfaite laisse pénétrer les rayons de *la Lumière* extérieure jusqu'au centre conscient de l'initié. Tout son être alors s'en sature progressivement jusqu'à ce qu'il soit devenu illuminé dans le sens le plus élevé de ce mot, autrement dit un adepte, transformé désormais lui-même en un foyer rayonnant *de Lumière*. Ces phases d'initiation sont représentées par les trois grades d'apprenti, compagnon et maître (nous les retrouverons dans toutes les initiations anciennes) qui correspondent à la triple mission des Maçons, consistant à rechercher d'abord afin de posséder ensuite et pouvoir finalement répandre *la Lumière*.

« Le nombre de ces grades est absolu : il ne saurait y en avoir que trois, ni plus ni moins (ceci en concordance avec *la loi universelle du Ternaire*). L'invention des différents systèmes dits de hauts grades ne repose que sur une équivoque qui a fait confondre les grades initiatiques strictement limités au nombre de trois avec les degrés de l'Initiation dont la multiplicité est nécessairement indéfinie.

« Les grades initiatiques correspondent au triple programme poursuivi par l'initiation maçonnique. Ils apportent, dans leur ésotérisme, une solution aux trois questions de l'énigme du Sphinx :

« D'où venons-nous ?

« Que sommes-nous ?

« Où allons-nous ?

« Et ils répondent par là à tout ce qui peut intéresser l'homme.

« Ils sont immuables dans leurs caractères fondamentaux et forment dans leur trinité un tout complet auquel il n'y a rien à ajouter ni à retrancher : l'Apprentissage et le Compagnonnage sont les deux piliers qui supportent la Maîtrise.

« Quant aux degrés de l'Initiation, ils permettent à l'Initié de pénétrer plus

(1) Les phrases entre parenthèses sont de l'auteur de cet article. N. D. L. R.

ou moins profondément dans l'ésotérisme de chaque grade ; il en résulte un nombre indéfini de manières différentes d'entrer en possession des trois grades d'Apprenti, de Compagnon et de Maître.

« On peut n'en posséder que la *forme extérieure, la lettre incomprise* (j'insiste sur ce passage) ; en maçonnerie comme partout ailleurs, il y a, sous ce rapport, *beaucoup d'appelés et peu d'élus*, car il n'est donné qu'aux initiés véritables de saisir l'esprit intime des grades initiatiques.

« Chacun n'y parvient pas, du reste, avec le même succès ; on sort à peine le plus souvent de l'ignorance ésotérique sans s'avancer d'une manière décidée vers la Connaissance intégrale, vers *la Gnose*.

« Elle cherche, avec l'apprentissage, à pénétrer le *mystère de l'origine des choses ;* avec le Compagnonnage, elle dévoile *le secret de la Nature et de l'homme ;* et révèle, avec la Maîtrise, *les Arcanes de la destinée future des êtres.*

« Elle enseigne, en outre, à l'Apprenti, à élever jusqu'à leur plus haute puissance les forces qu'il porte en lui-même (à développer le 6e sens dont nous parlions dans notre article précédent. Elle montre au Compagnon comment il peut attirer à lui les forces ambiantes (Sciences Métaphysiques) et apprendre au Maître à régir en souverain la Nature entière, soumise au sceptre de son intelligence. Il ne faut pas oublier en cela que l'initiation maçonnique se rapporte au *Grand Art*, à l'*Art Sacerdotal* et Royal des Anciens initiés ».

Voilà une magnifique et substantielle définition de l'Initiation. Elle fut telle dans l'Antiquité, elle reste identique à elle-même aujourd'hui.

Pénétrons maintenant sa constitution.

L'Initiation comprenait jadis deux parties différentes, mais solidaires :

1° La théorie des ressources et des nécessités ou méthode spéculative pour arriver au but qu'est l'Adeptat mais que l'étudiant ne doit recevoir que sous bénéfice d'inventaire ;

2° La pratique ou méthode expérimentale par laquelle le néophyte s'exerçait sous la direction des maîtres à développer en lui les facultés fluidiques ou forces latentes en son âme.

Elle comportait un enseignement et un entraînement triple : physique, intellectuel, moral ou spirituel, toujours suivant la *loi universelle du Ternaire.*

A l'opposé de notre méthode d'enseignement où les aptitudes des élèves ou étudiants ne sont nullement contrôlées au début de leurs études ; où tous les cerveaux absorbent la même nourriture intellectuelle sans qu'on songe à se rendre compte s'ils sont tous aptes à se l'assimiler ; où il suffit d'avoir une famille fortunée pour arriver sans aucune prédisposition — mais seulement avec le temps et de la patience — à passer les examens pour s'éveiller un matin notaire, avocat ou médecin — l'aspirant à l'initiation complète, à l'adeptat, commençait à subir les épreuves symboliques et à se familiariser avec la pratique avant d'aborder la partie ésotérique ou spéculative de la Science.

Cette méthode avait le grand avantage de mettre à jour les virtualités morales et intellectuelles du néophyte qui, lorsqu'il avait pleinement satisfait (et sans aucun concours, sans aucune recommandation) aux épreuves de l'Initiation, et alors seulement, pénétrait les mystères de l'ésotérisme, de la Gnose.

Cela avait l'avantage de produire des savants et non des sachants, de mettre en lumière les intelligences supérieures, — de quelque rang social ou de quelque nationalité (1) qu'elles vinssent — de former de sages et d'excellents

(1) Nous voyons Pythagore, Platon initiés en Egypte : Jésus-Christ dans l'Inde probablement, et à coup sûr en Egypte.

praticiens — des thérapeutes, des esséniens, comme l'on disait, — et non, comme aujourd'hui, des diplômés, théoriciens brillants peut-être, encyclopédies vivantes, mais très souvent incapables d'exercer sérieusement, avec sang-froid et maîtrise, leurs connaissances dans celle des branches scientifiques qu'ils ont étudiée.

On arrivait donc à posséder l'Initiation à la suite d'examens appelés épreuves et ces épreuves étaient habilement placées sur la route initiatique (*in-initiatio*) du néophyte dans des cérémonies particulières que l'on appelait *Mystères* et qui étaient au nombre de trois comme dans la Franc-Maçonnerie moderne. Toutefois, le peuple profane ne connaissait, par ouï-dire, que deux sortes de mystères, *les petits* et les *grands mystères* (notamment en Grèce) mais les *grands mystères* se divisaient eux-mêmes en deux parties comme nous le verrons, ce qui porte bien au nombre de trois la série de ces *mystères*. Ceci naturellement était tenu secret, mais nombreux sont les manuscrits des initiés antiques qui nous parlent de cette double division des grands mystères. Le grand but des mystères, nous disent Hiéroclès, Proclus, Cicéron (1), était d'apprendre aux initiés la possibilité de l'union de l'homme à l'Etre Suprême et de leur en indiquer les moyens :

Afin que t'élevant dans l'Ether radieux,
Au sein des Immortels, tu sois un Dieu toi-même (2) ;

Et, quand après avoir dépouillé ton corps mortel tu arriveras dans l'aither, tu seras un Dieu immortel, incorruptible et que la mort ne dominera plus (3).

Toutes les initiations, toutes les doctrines philosophiques de l'antiquité ne tendaient qu'à alléger l'âme du poids de la matière, à l'épurer, à l'éclairer par l'irradiation de l'intelligence, afin que, désireuse des biens spirituels et s'élançant hors du cercle des générations, elle pût s'élever jusqu'à la source de son existence (4).

Dans notre prochain article, nous indiquerons la thèse, base de *la Gnose* ou Science Intégrale, comme la concevaient les initiés dans l'Antiquité et comme la conçoivent encore les initiés modernes, puis nous parlerons de l'Initiation particulière à l'Inde, à l'Egypte et aux autres peuples de l'antiquité que nous avons cités.

LÉO MARNÈS.·.

(*A suivre.*)

(1) Proclus, in Tim. T. v. p. 330 ; Cicéron, *Songe de Scipion*, C. 2, 3, 4, 6 ; Hiéroclès, *Vers Dores*, v. 70.

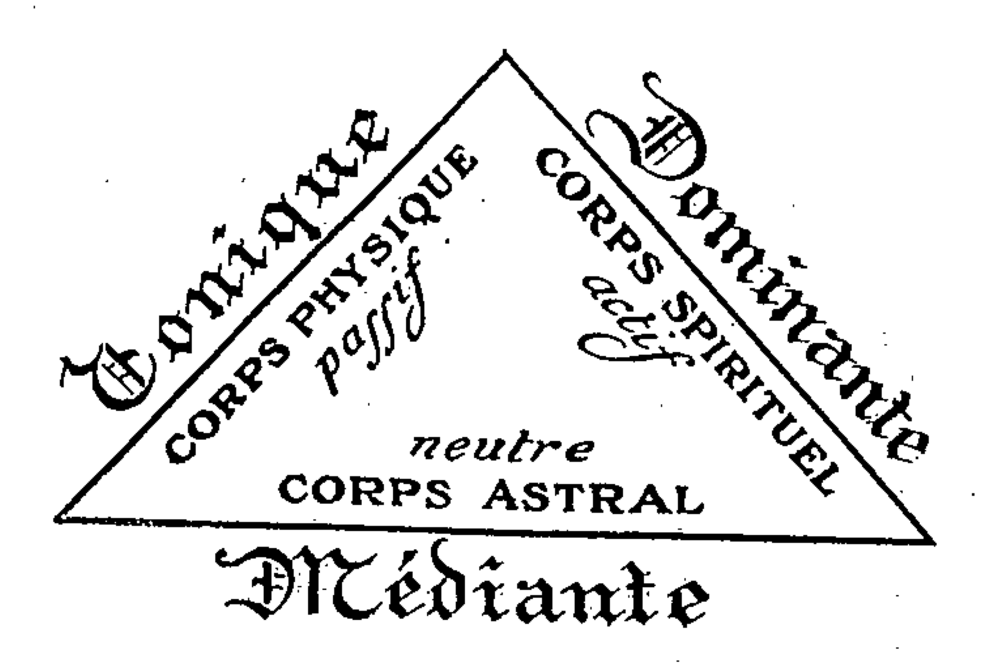
(2) Traduction des *Vers dorés* de Pythagore, par Fabre d'Olivet.

(3) Traduction des *Vers dorés* de Pythagore, par Hiéroclès (Commentaires). Voici le texte grec :

Ην'δαπολειψας σώμα ές αιθερ ἐλέυθερον ἔλθης.
Ε"σσεαι ἀθανατος θεός, ἄμβροτος, ουκ ἔτι θνητός.

(4) Fabre d'Olivet. Examen des *Vers dorés*, p. 377.





La Synthèse de la Musique

ÉTUDE SCIENTIFIQUE

Application de la Loi de Création

LOI UNIVERSELLE DE CRÉATION (*Voir le numéro précédent*)

II

A la suite du tableau général de la *loi de création* qui termine notre article précédent, nous donnons ci-après un résumé de cette même loi, en y ajoutant sa *forme ou relation symbolique* correspondante. Ainsi, les idéogrammes du symbolisme serviront d'éclaircissement à ceux qui ne seraient pas au courant de la philosophie de Wronski (1), en donnant à chacune des parties constituantes de la théorie et de la technie, sa figure symbolique propre. Nous espérons que ce complément aidera à la compréhension générale de la Loi universelle de création.

Forme ou Relation symbolique de la Loi de Création

A) THÉORIE OU AUTOTHÉSIE (Individualité)
Etablissement propre de la Réalité (Involution)

a) PARTIE ÉLÉMENTAIRE. (Constitution du septenaire).

I. LE TERNAIRE PRIMITIF. (Éléments en puissance).

Unité primitive des éléments contraires, *actif* (Savoir) et *passif* (Etre) contenus dans l'élément *neutre* (fig. 1).

(1)
NEUTRE

ACTIF (3) PASSIF (2)

(FIG. 1)

II. LE BINAIRE ANTAGONISTE. (Éléments dérivés immédiats).

Opposition directe de l'*actif* et du *passif* par l'action divergente de l'élément neutre (fig. 2).

neutre

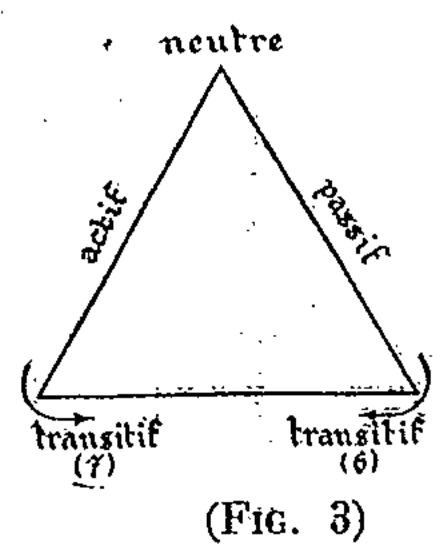
(5) actif (4) passif

(FIG. 2)

(1) La philosophie de Wronski (loi de création) est l'éclosion de la *Raison pure* dont Kant a posé les premiers principes.

III. LE BINAIRE TRANSITIF. (Éléments dérivés médiats).

Tendance à la neutralité par la direction égale du *passif vers l'actif* et de *l'actif vers le passif* (fig. 3).



(FIG. 3)

En tout sept éléments.

b) PARTIE SYSTÉMATIQUE. (Fonctionnement du septenaire).

I. LE BINAIRE DÉSÉQUILIBRÉ. (Prédominance alternative du *passif* et de *l'actif*).

a) Influence partielle du *passif dans l'actif* = ┌

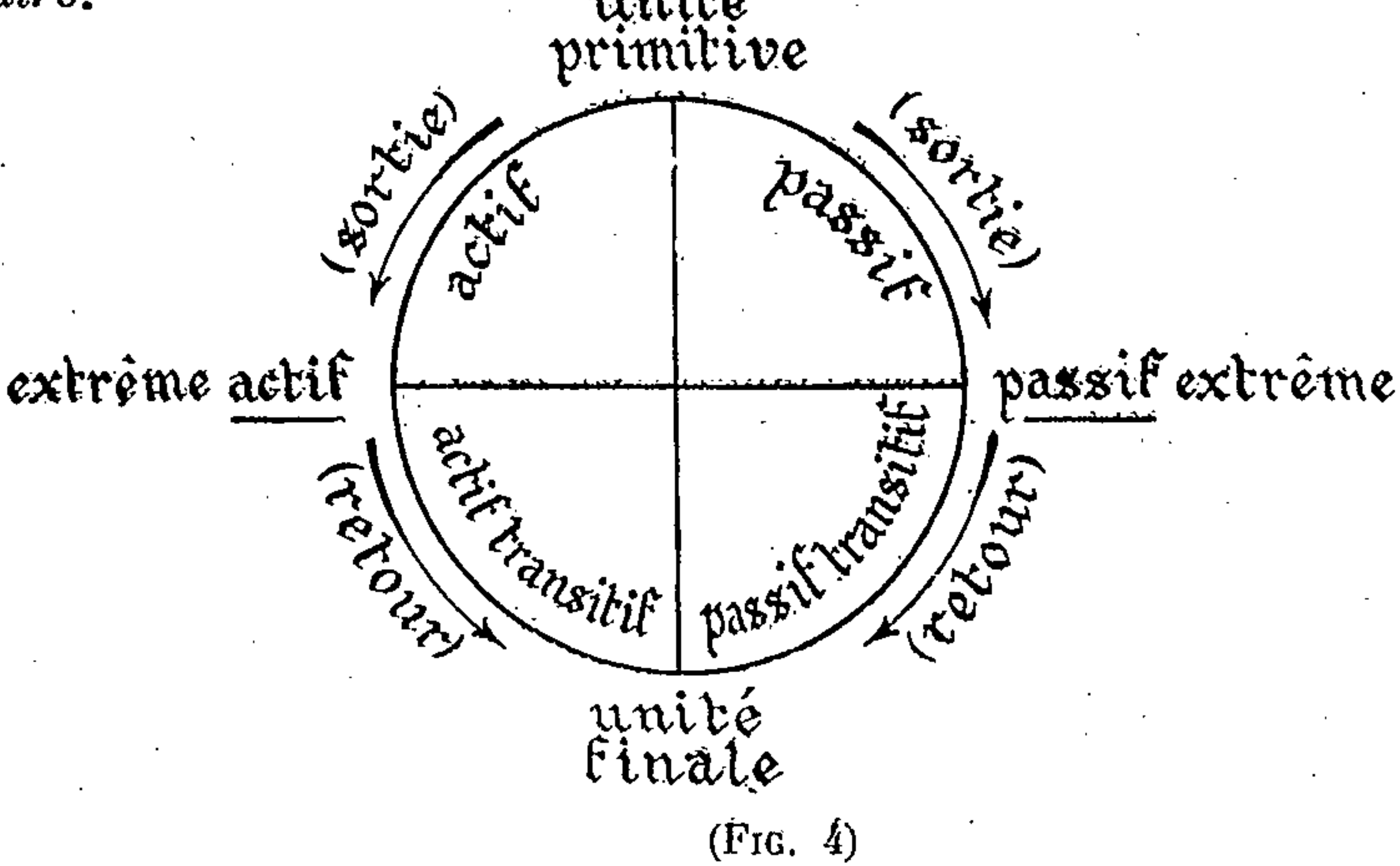
b) Influence partielle de *l'actif dans le passif* = ┘

II. LE BINAIRE ÉQUILIBRÉ. (Union fécondante de l'*actif* et du *passif*).

Influence réciproque ou *Concours final de l'actif et du passif* = ✚

III. LE TERNAIRE FINAL. (Parité coronale de l'*actif* et du *passif*).

Unité finale des éléments contraires par leur retour à l'élément *neutre*.



(FIG. 4)

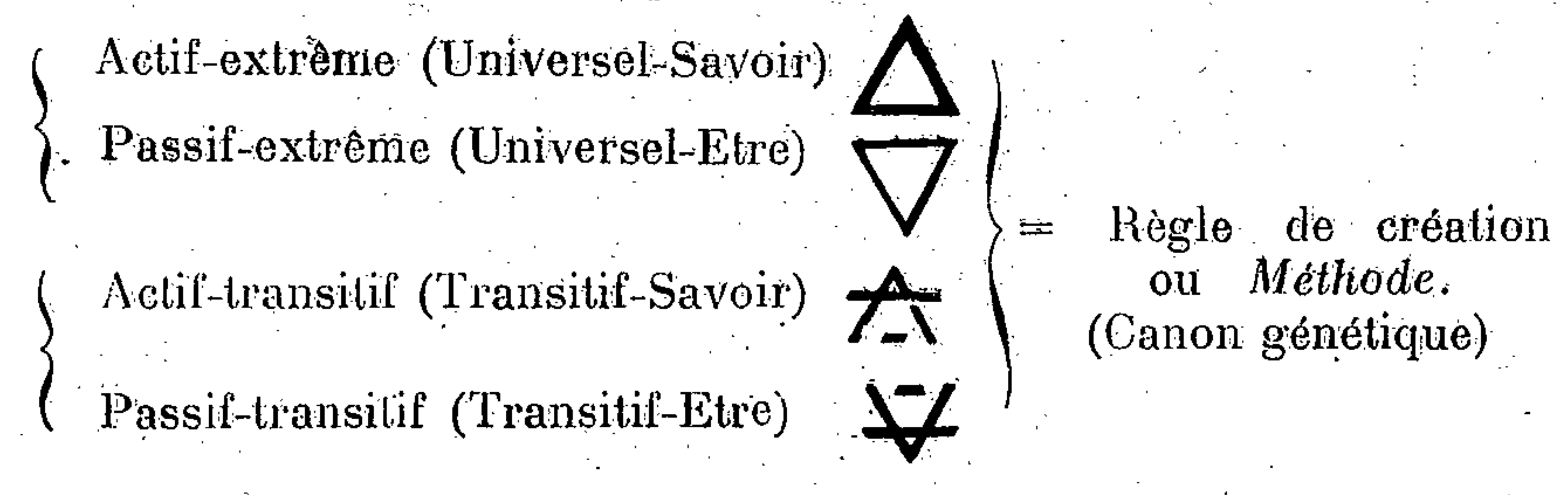
Ainsi dans la partie élémentaire, les trois points ∴ représentent le ternaire primitif ou les éléments en puissance ; tandis que le triangle △ implique les quatre éléments dérivés : passif et actif extrêmes et passif et actif transitifs, en tout sept éléments. Enfin, dans la partie systématique, les prédominances alternatives de la dualité antagoniste sont représentées par les deux fragments de la croix : ┌ prédominance du passif sur l'actif, et └ prédominance de l'actif

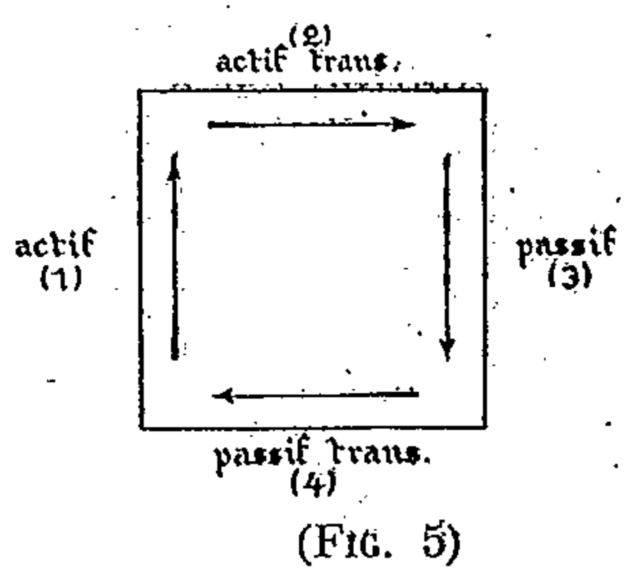
sur le passif, comme prélude au concours final. Celui-ci est figuré par la croix, symbole sacré de l'union fécondante de l'actif et du passif qui engendre à son tour l'Unité finale (parité coronale) des éléments opposés. Le cercle schématise cette unité, et en y joignant la croix, il résume l'élaboration complète de l'autothésie.

B) TECHNIE OU AUTOGÉNIE (Universalité). Accomplissement propre de la Réalité (Evolution).

a) PARTIE ÉLÉMENTAIRE (Relation symbolique primaire).

Accomplissement des quatre instruments techniques ou autogéniques, correspondants aux quatre éléments dérivés de l'autothésie :





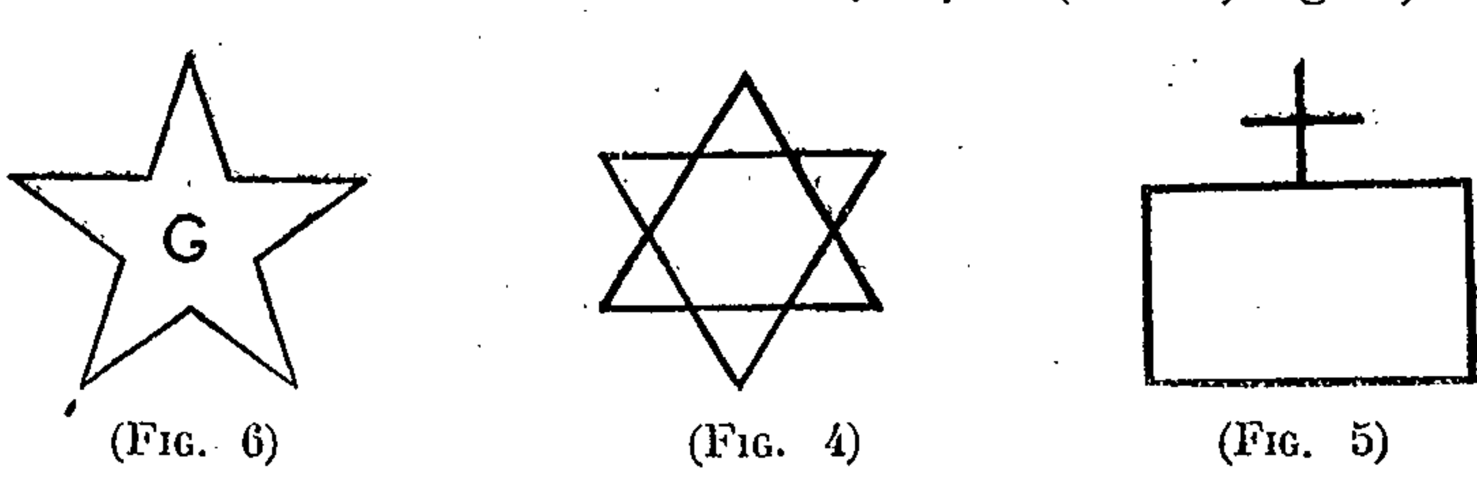
(Fig. 5)

b) PARTIE SYSTÉMATIQUE (Relation symbolique finale).

I. Accomplissement du Concours final (influence réciproque) par la préformation primitive de l'un pour l'autre des deux éléments primordiaux, actif et passif = *Téléologie* (Esprit) (fig. 4).

II. Accomplissement de la Parité coronale (unité finale) = *Synthèse philosophique* ou *Loi suprême de la philosophie* (Fait) (fig. 5).

III. Accomplissement final de la Réalité dans l'homme, constituant le *Problème universel de sa création propre* (Verbe) fig. 6).



(Fig. 6) (Fig. 4) (Fig. 5)

Dans la partie élémentaire de la Technie, les quatre instruments de l'universalité sont représentés chacun séparément par : symbole du Feu pour l'actif-extrême (Universel-Savoir); symbole de l'Eau pour le passif-extrême (Universel-Etre) ; symbole de l'Air pour l'actif-transitif (Transitif-Savoir) ; symbole de la Terre pour le passif-transitif (Transitif-Etre).

La Relation universelle de ces quatre instruments, constituant la *Règle de création ou Méthode*, est représentée par le carré ou pierre cubique, symbole du façonnement méthodique.

L'accomplissement technique de la partie systématique est figuré par :

1° l'Hexagramme pour la *Téléologie ou causes finales* (Esprit) qui résident dans la préformation primitive des éléments contraires et qui donnent lieu à une *probabilité de création ;*

2° la Pierre philosophale ou Pierre des Sages symbole de la synthèse philosophique (savoir résultant de la connaissance des Faits) pour l'*Unité finale de la Réalité établie ;*

3° le Pentagramme symbole du *problème universel de la création propre ou du Verbe de l'homme.*

Ainsi s'explique le Symbolisme hermétique (1). Celui-ci est à la Loi de création ce que l'Imagination est à la Réalité ou la Poésie à la Raison pure. Le Symbolisme est d'essence mystique, par conséquent voilé et passif, tandis que la Loi de Création représente l'activité de l'Esprit dans sa vérité toute nue.

L'initiation par le symbolisme peut préparer la réceptibilité et la compréhension de la Loi de création, mais aucun symbole ne peut égaler la Musique, parce que la Musique est à la fois l'expression vivante et le schéma le plus pur de la Loi de création dans les conditions du Temps et de l'Espace. C'est ce que nous exposerons dans une étude sur l'application de la Loi de création à la Musique.

(*A suivre.*) ERN. BRITT ∴

(1) Parmi les idéogrammes du Symbolisme hermétique, nous avons choisi les plus caractéristiques, par conséquent ceux qui s'adaptent le mieux à la constitution de la Loi de création. Ainsi nous n'avons pas utilisé la pierre brute qui correspond au *néant* de l'accomplissement technique, c'est-à-dire au moment où les éléments primordiaux ne sont qu'à l'état de simple puissance. De même nous n'avons pas fait usage de la croix gammée (Swastika ou Firfos), symbole du mouvement perpétuel, comprenant les quatre éléments (Feu, Eau, Air et Terre), dont est composé le concours final et qui aurait pu remplacer la lettre G dans le Pentagramme du Problème universel. Nous avons donné la préférence à la lettre G parce que cette lettre représente le *génie* qui est l'élément potentiel (neutre) de la création propre de l'homme, et comme tel, implique nécessairement le concours final des quatre éléments universels.

Le Gérant : A. QUILLET.

Imprimerie de Choisy-le-Roi. — J. PAUSADER, Directeur.